**\*\*Texte à adapter**

Nom Prénom :

Adresse :

 **ENEDIS**

***Envoi en recommandé avec AR n° XXXXXXXX (\*\*Préférable)***

***Valant mise en demeure***

Référence Client : 999 999 999\*\*

**Objet : Signification de refus d’installation d’un compteur « intelligent » LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL**

 **Ville, le \*\*\*\*\*\***

 Madame, Monsieur,\*\*

J'ai bien reçu votre courrier du \*\*DATE\*\* en réponse à mon courrier LRAR du \*\*DATE\*\*,

valant mise en demeure, dans lequel je vous signifiais mon refus de voir le compteur Linky

installé à mon domicile.

Dans ce courrier, vous prétendez que le compteur n'induira pas de rayonnements

supplémentaires au sein de mon logement ou que ceux-ci représentent une fraction

négligeable de pollution.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer les éléments factuels qui vous

permettent d'affirmer cela (rapport de mesures, rapport d'experts, expérimentation...), sachant

que mon installation électrique n'est pas blindée et que la technologie du Linky injecte en

superposition du courant 50Hz des hautes fréquences rayonnant dans l'habitat, tel que

confirmé par le rapport de l'ANSES paru le 15 décembre 2016.

Par ailleurs, la Swiss de Ré, dans son étude SONAR 2013 sur les risques assuranciels

émergents, ayant classé les conséquences imprévues des radiofréquences comme risque fort,

je vous remercie de bien vouloir m'adresser la police d'assurance qui vous couvre dans le

déploiement du Linky.

**Dans l'attente de ces éléments, je vous confirme mon refus de toute installation du Linky à mon domicile.**

En vous remerciant de l’attention que vous aurez bien voulu porter à ma demande, je vous

prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur de recevoir mes salutations distinguées.

 signature